



Paris, le 16 février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les enseignes de la grande distribution, membres de la FCD*, souhaitent la création d'un fonds de solidarité pour les éleveurs porcins

Les enseignes membres de la FCD annoncent leur accord pour participer à un fonds de solidarité de 100 millions d'euros en faveur des éleveurs porcins. Ce fonds, transitoire, couvrira des versements aux éleveurs pour une période de six mois.

Sa mise en œuvre devra être pleinement conforme aux règles de concurrence et associer l'ensemble des acteurs de la chaîne agroalimentaire : distribution, abattage, charcuterie, restauration collective et commerciale. Un accord de toutes les parties prenantes devra être finalisé dans les prochains jours.

La mise en place du fonds a fait l'objet d'une validation préalable par l'Autorité française de la concurrence, après consultation des autorités européennes.

La création de ce fonds doit s'accompagner de l'arrêt immédiat de toutes les actions provoquant des dommages économiques à l'encontre des magasins et des entrepôts.

Les enseignes de la FCD rappellent que la crise à laquelle les éleveurs porcins sont confrontés ne pourra être surmontée que par des mesures structurelles, ayant notamment pour objectif de renforcer la qualité des produits, de favoriser une restructuration raisonnée, et d'élargir les débouchés à l'export.

*Auchan, Carrefour, Casino, Cora, Lidl, Système U

FCD : La Fédération du Commerce et de la Distribution représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 750 000 emplois, 1 992 hypermarchés, 5 702 supermarchés, 4 605 maxidiscomptes et 17 000 magasins de proximité, soit environ 30 000 points de vente pour un volume d'affaires de 194,5 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

Contact : Frédérique Bayre - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53 – fbayre@fcd.fr